



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 457

Texte de la question

POLITIQUE CULTURELLE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Crozon, pour le groupe SRC.

Mme Pascale Crozon. Madame la ministre de la culture et de la communication, la contrainte, voire l'austérité budgétaire qui les frappent aujourd'hui, inquiètent tous les professionnels de la culture. Ainsi, en Rhône-Alpes, la baisse de 4 à 6 % qui touche les compagnies conduit les petites scènes et les petits festivals à retarder la publication de leurs programmes, tandis que les compagnies indépendantes se trouvent menacées de disparition. De plus, les actions culturelles en direction du monde rural et des quartiers de nos villes voient leur budget réduit de 35 % à 56 %, alors qu'elles sont un élément fédérateur essentiel dans la création de lien social. Vos comprendrez dès lors aisément, madame la ministre, la crainte des professionnels concernés de voir leurs prochains budgets se transformer en plan de rigueur et l'État se défausser sur les collectivités locales et territoriales qui assument déjà largement leurs responsabilités culturelles.

Enlever des moyens financiers au ministère de la culture ne modifiera guère le déficit de la France. En revanche, une telle politique aura de graves conséquences sur l'aménagement du territoire. C'est à juste titre que les professionnels craignent que la démocratisation de la culture, première priorité de votre lettre de mission, ne devienne la première victime de vos choix budgétaires.

M. Michel Herbillon. Quelle caricature !

Mme Pascale Crozon. Madame la ministre, quels engagements financiers pouvez-vous prendre auprès des professionnels qui nous écoutent pour garantir la pérennité des différentes structures, de la diversité artistique, des emplois, des actions de démocratisation de la culture et des spectacles auxquels nos concitoyens sont très attachés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Madame la députée, je crois que nous ne parlons pas du même pays ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) En effet, l'offre culturelle demeure en France extrêmement forte. Rappellerai-je que le budget du spectacle vivant s'élève à 640 millions d'euros et que les crédits ont augmenté de plus de 40 % au cours des dix dernières années ? (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*) Ils ont de plus bénéficié d'un dégel qui a permis de conforter, notamment en Rhône-Alpes, le budget affecté à l'immense majorité des compagnies. Toute l'Europe envie notre système. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

En ce qui concerne le programme " transmission ", l'accent a été mis sur l'éducation artistique, qui demeure une priorité. Du reste, une circulaire sur le sujet, signée par Xavier Darcos et par moi-même, arrivera bientôt dans toutes les DRAC et chez tous les recteurs.

Loin de chercher à nous désengager, nous menons au contraire une réflexion d'ensemble, bien légitime cinquante ans après la création du ministère de la culture, en vue de redéfinir le sens de l'action de l'État et celui de nos partenariats avec les collectivités locales et de redessiner l'offre culturelle.

Loin d'être absurde, cette réflexion, parfaitement justifiée, vise également à soutenir les PME culturelles, le livre, le cinéma, dont les crédits ont augmenté de 4,5 %, et les industries musicales. Vous pouvez être certaine que la

volonté politique du Gouvernement en la matière ne fera pas défaut. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Crozon](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 457

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 avril 2008